



**PRÉFET
DE SEINE-ET-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Melun, le 28/01/2021

Communiqué de presse

Nouveaux radars itinérants dans le département de Seine-et-Marne

Dans la continuité du plan de déploiement des radars itinérants initié en 2016 dans le département, deux nouveaux radars ont été installés la semaine dernière.

- sur la portion bidirectionnelle de la RN 4 entre le carrefour de Prévert et Montceaux-lès-Provins. Il vient en complément des deux radars fixes déjà présents sur cet axe. Il sera mobile sur 5 emplacements différents situés sur les communes de Jouy-le-Châtel, Béton-Bazoches, Cerneux et Montceaux-lès-Provins.
- sur une nouvelle portion de la RD 607. Il sera mobile sur 3 emplacements différents situés sur les communes de Fontainebleau, Grez-sur-Loing et Nemours. Il vient en complément des 7 emplacements déjà existant sur cet axe.

En 2020, 14 personnes sont décédées sur les routes de Seine-et-Marne en raison d'une vitesse excessive.

**Cabinet du Préfet
Bureau de la communication interministérielle**

Tel : 01 64 71 75 95 – 01 64 71 75 29
Mel : pref-communication@seine-et-marne.gouv.fr
www.seine-et-marne.gouv.fr
@Prefet77

12, rue des Saints-Pères
77000 Melun

